

Stimuler le développement économique de la filière bois

Baromètre économique

3^e trimestre 2018

Chaque trimestre, l'Office économique wallon du bois publie son baromètre de l'activité au sein de la filière bois. Il propose un tableau récapitulatif des tendances par sous-secteur d'activité, des indications de conjoncture glanées auprès des professionnels wallons, ainsi qu'une sélection de graphiques contextuels utiles pour décrypter les évolutions constatées et les replacer dans un contexte plus général.

Pour le 3^e trimestre 2018, les éléments suivants seront notamment développés :

- Les **ventes de bois feuillus** restent prisées par les exportateurs
- Les **résineux** subissent la crise des scolytes
- La **peste porcine africaine** impacte l'activité des entreprises et le volume de bois vendu
- La demande en **produits de scieries** reste soutenue

L'aperçu des tendances

	Matière première		Produit principal		Produits connexes	
	Offre	Prix	Demande	Prix	Demande	Prix
Sciages feuillus	↘	→	↗	→	→	→
Sciages résineux (petites et moyennes unités)	↗	↘	↗	→	→	→
Sciages résineux (grosses unités)	→	↘	→	↘	→	→
Pâte à papier	→	→	↗	→	→	→
Panneaux (rondins)	↗	→	→	→	-	-
Pellets	→	→	↘	↘	↘	↘
Palettes (neuves)	→	→	↗	→	-	-

→ à tendance montante

→ à tendance descendante

Les indications de conjoncture

Les **ventes publiques** ont commencé le premier lundi de septembre et se poursuivent jusqu'en novembre. En matière de **bois feuillus**, le scénario des années précédentes semble se répéter : les exportateurs sont omniprésents alors que les scieurs de **chêne** éprouvent d'importantes difficultés à mettre la main sur des lots de bois de sciage, dont les prix se sont envolés de plus de 50 % en trois ans (cf. graphique ci-dessous). Une situation assez paradoxale pour les transformateurs locaux, puisque la demande en produits issus de scieries est soutenue. Mais il devient très difficile, voire impossible, pour les scieurs de compenser les prix d'achat de la matière première à la hausse par de nouvelles augmentations tarifaires sur les produits.

Par ailleurs, la province de Luxembourg est touchée par une épizootie de **peste porcine africaine**, dont l'origine reste indéterminée. Des mesures ont été prises pour circonscrire le développement de la maladie, qui affecte actuellement les sangliers. Une de ces mesures prévoit l'interdiction d'accéder aux forêts pour éviter la dispersion des animaux et s'accompagne de la mise en place d'une clôture autour d'une zone noyau. L'accès à une zone tampon autour de cette dernière est quant à lui soumis à dérogation. Les quelques ventes réputées normalement organisées dans cette région riche en bois feuillus ont été soit reportées soit annulées, ce qui réduit d'autant le volume de bois disponible à l'achat.

Cette crise sanitaire engendre également un manque à gagner pour les entreprises actives dans la zone concernée : bûcherons, débardeurs, transporteurs et autres entreprises de travaux forestiers. Les Ministres wallons en charge de la forêt et de l'économie étudient actuellement la possibilité d'apporter un soutien à ces entreprises et professionnels impactés par les mesures de confinement. Pour mieux connaître l'impact économique des mesures prises sur la zone, consultez le document publié par l'Union Nationale des Entreprises du Bois (UNEBO) : http://www.unebo.be/images/Exploitation/181029_impact_zone_rouge_PPA_sur_filiere_foret_bois.pdf.

Les **connexes de chêne** sont peu courtisés par la trituration, trop riches en tannins. Le marché des sciures demeure stable. La demande en bois de chauffage ne décolle pas ou très peu malgré la montée des prix du mazout. La douceur de cet automne y est sans doute pour quelque chose...

En outre, les propriétaires privés continuent à marquer beaucoup de **frêne** en conséquence de la chalarose, ce qui profite surtout au marché de l'exportation, mais aussi aux scieurs locaux dans une moindre mesure.

En ce qui concerne les **résineux**, et plus particulièrement l'épicéa, la situation est également délicate. En effet, un phénomène de pullulation de l'Ips typographe ou scolyte (bostryche) touche cette essence et entraîne finalement la mort de l'arbre. L'été sec et chaud ainsi que les chablis de l'hiver dernier en sont les principales causes. Actuellement, le DNF estime le volume de bois atteints à 400.000 m³ pour toute la forêt wallonne. La France, l'Allemagne, la Suisse, notamment, sont aussi touchées. Les bois résineux arrivent donc en masse sur les marchés. En Belgique, la vidange sanitaire des bois scolytés est une obligation gérée par l'AFSCA (A.R. 19/11/1987 art.60-63). Des informations complémentaires, des conseils de gestion de peuplements infectés, etc. sont disponibles sur le site Internet de la Cellule d'appui à la petite forêt privée (CAPFP) : <http://www.oewb.be/la-cellule-d-appui-a-la-petite-foret-privee/sante-forets>.

L'ips s'accompagne de champignons qui provoquent le bleuissement de la partie périphérique du bois. Ce bleuissement n'a pas de conséquence sur le comportement mécanique du bois, dont l'usage structurel reste tout à fait envisageable. Il est à noter que le champignon ne se développe plus lorsque l'humidité du bois descend en dessous de son point de saturation. Néanmoins, le bois se retrouve dévalorisé pour des raisons esthétiques et les produits de sciage qui en découlent se vendent fatalement moins cher. Ces sciages considérés comme 'de qualité secondaire' risquent d'être présents en grosse quantité sur les marchés pendant un temps incertain. En plus de constituer une obligation sanitaire, la sortie rapide des bois scolytés revêt donc un intérêt économique. Le bleuissement intervient de manière systématique après l'attaque, en quelques semaines à peine, même si la cime est verte et l'écorce adhérente (cf. note http://www.srfb.be/sites/default/files/SB5_1992_Qualite_bois_ips.pdf).

En corollaire du bleuissement, des phénomènes d'échauffures peuvent également intervenir, avec des conséquences nettement plus dommageables pour la valorisation du bois. L'échauffure est en effet proscrite de la plupart des normes de classement pour les usages en construction et en emballage-palette. Le phénomène est causé par d'autres types de champignons, mais il n'est dans un premier temps pas systématique.

Conséquence directe sur les marchés : une diminution du **prix des bois sur pied** en épicéa aux ventes publiques de l'ordre de 20 à 25 % pour les bois sains à maturité et de 70 à 80 % pour les bois scolytés. La priorité actuelle est à la vente et à l'exploitation des bois scolytés alors que l'exploitation des bois sains déjà vendus devrait faire l'objet d'un accord de report. Les **ventes anticipées en gré à gré** s'organisent en forêts soumises pour les bois scolytés. Beaucoup de lots de bois restent néanmoins invendus, les prix de retrait en vente publique restant supérieurs à ce que les acheteurs sont prêts à payer.

S'agissant de la demande en **sciages**, elle reste bonne et constante. Les conditions météorologiques exceptionnelles ont aussi joué en faveur du bon déroulement des chantiers de construction, grands consommateurs de sciages résineux. Les prix auraient pu être revus à la hausse, mais l'arrivée de grandes quantités de bois sur les marchés va finalement les orienter à la baisse, surtout dans les qualités secondaires (bois bleus). Pour les produits **connexes**, le marché est constant avec des prix négociés sous contrat pour quelques mois.

Pour la production de **panneaux MDF**, l'offre en matière est en augmentation. D'importants volumes de bois arrivent sur le marché, tant en connexes qu'en bois rond. Les prix restent cependant constants. L'on assiste en effet à une hausse des prix des transports, qui suivent assez logiquement les prix des carburants. Le marché du panneau MDF est stable avec, malgré tout, des baisses de demandes pour certains produits.

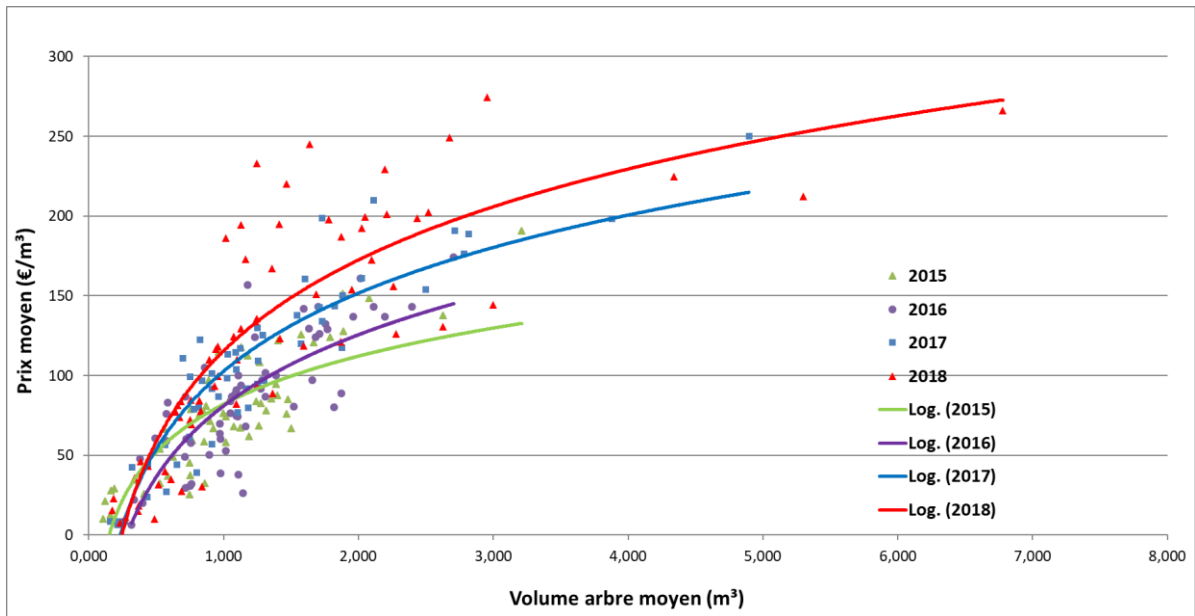
Peu de changement dans l'industrie de la **pâte à papier**. L'offre en bois feuillus reste stable, maintenue par une météo clémente favorable à l'exploitation. Et les scieries sont très demandeuses de bois, ce qui favorise la disponibilité des bois de trituration tant en connexes qu'en bois ronds (houppiers, pointes). La demande en pâte est encore à la hausse, avec des prix stables.

Au niveau des **pellets**, l'offre en sciure est considérée comme stable. La demande en pellets était évidemment en trêve estivale.

Enfin, l'offre en billons à destination des **palettes** est également inchangée. La demande en palettes poursuit sa croissance, suivant la reprise économique globale. Ses prix sont stables.

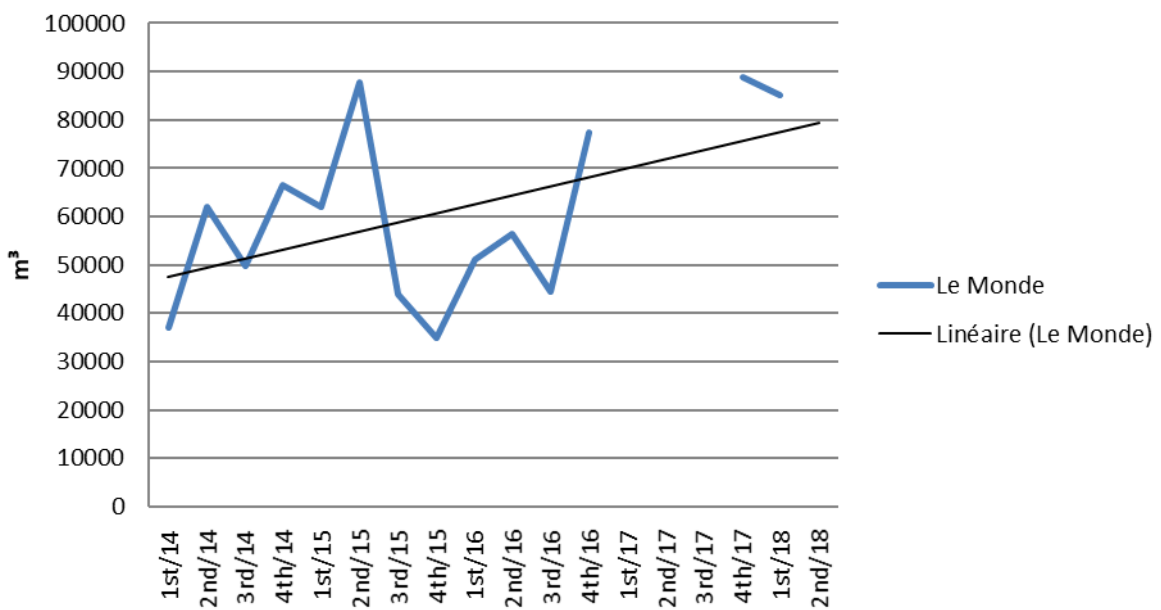
Les graphiques contextuels

Ventes publiques – Prix moyen du chêne en fonction du volume de l'arbre moyen du lot



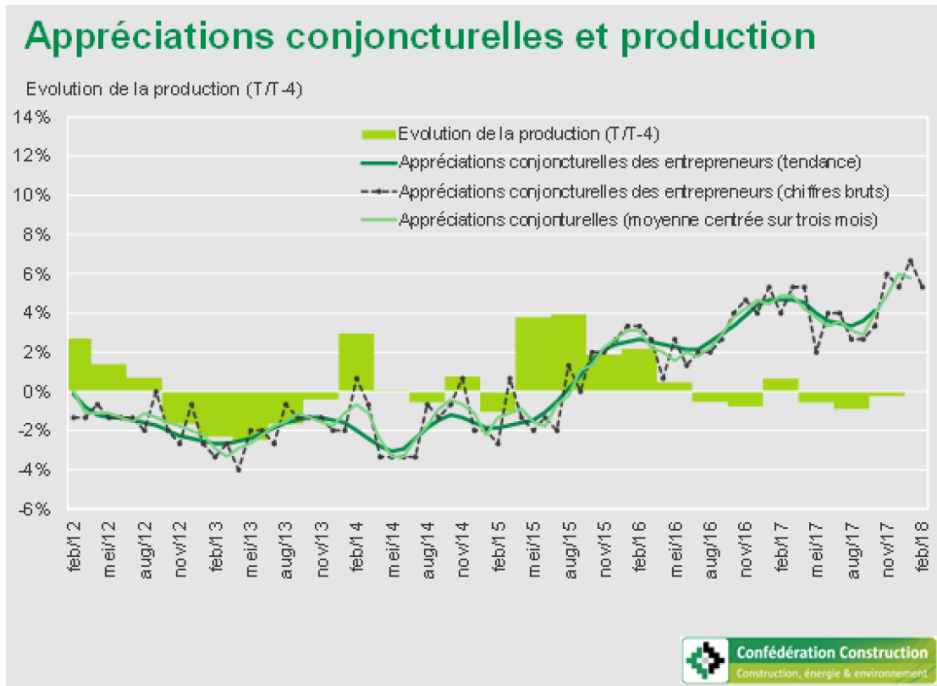
Source : Office économique wallon du bois

Volume de chêne brut exporté par la Belgique dans le monde (SH 440391)



Source : GTA

Baromètre de la construction



Source : Confédération construction

Cours EUR/USD



Source : xe.com

Cours du pétrole (Brent)



Source : prixdubaril.com